



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

feux tricolores

Question écrite n° 63229

Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement quant au passage des véhicules aux feux tricolores. En effet, pour faire arrêter les véhicules, les feux tricolores passent du vert au rouge par l'intermédiaire de l'orange. Or, pour redémarrer, lesdits feux passent directement du rouge au vert. De nombreux pays européens telle la Grande-Bretagne ont instauré l'orange au passage du rouge au vert afin d'assurer une meilleure fluidité du trafic et de sécuriser la route. Aussi, il lui demande de lui faire part de son sentiment à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Michel Voisin](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 63229

Rubrique : Sécurité routière

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 juillet 2001, page 3786